

## EHPAD Payradeau

**Décret tertiaire (DEET) : La route vers les 40% en 2030 commence par un choix « judicieux » de l'année de référence !**



**Secteur :** ESMS

**Catégorie :** EHPAD

**Statut :** Public

**Surface totale :** 4 710 m<sup>2</sup>

**Nombre de lit :** 89

**Jours ouverts par an :** 365

**Energies sur site :** Gaz nat. & Elec.

### Contexte

Situé à la Chaise le Vicomte, l'EHPAD Payradeau a pris l'initiative de postuler au dispositif ETE dans le but de profiter de l'accompagnement fourni par le Conseiller en Maîtrise de l'Énergie de Vendée (CME 85).

Doté d'une direction proactive et d'un service de maintenance dynamique, l'établissement a mis en place une coordination efficace dès le début du processus. Cette coordination permet de favoriser l'avancement harmonieux des initiatives liées à l'efficacité énergétique.

L'adhésion au dispositif ETE et la collaboration étroite avec le CME 85 témoignent de la volonté de l'établissement de mettre en place des mesures concrètes pour réduire sa consommation énergétique et contribuer ainsi à la durabilité environnementale.



# Grandes étapes de l'accompagnement



## Réunion de restitution

Etat des lieux  
Sondes de température  
Mise en place d'un suivi énergétique  
Présentation du plan d'actions

## Visite du site

Réalisation état de lieux  
Campagne de mesure de température

## Contrat énergie

Optimisation de la puissance souscrite

## 1<sup>er</sup> Point Avancement

Cibler les actions quick-wins à réaliser

## 2<sup>ème</sup> PA

Cibler les actions quick-wins  
Réaliser OPERAT

## DEET

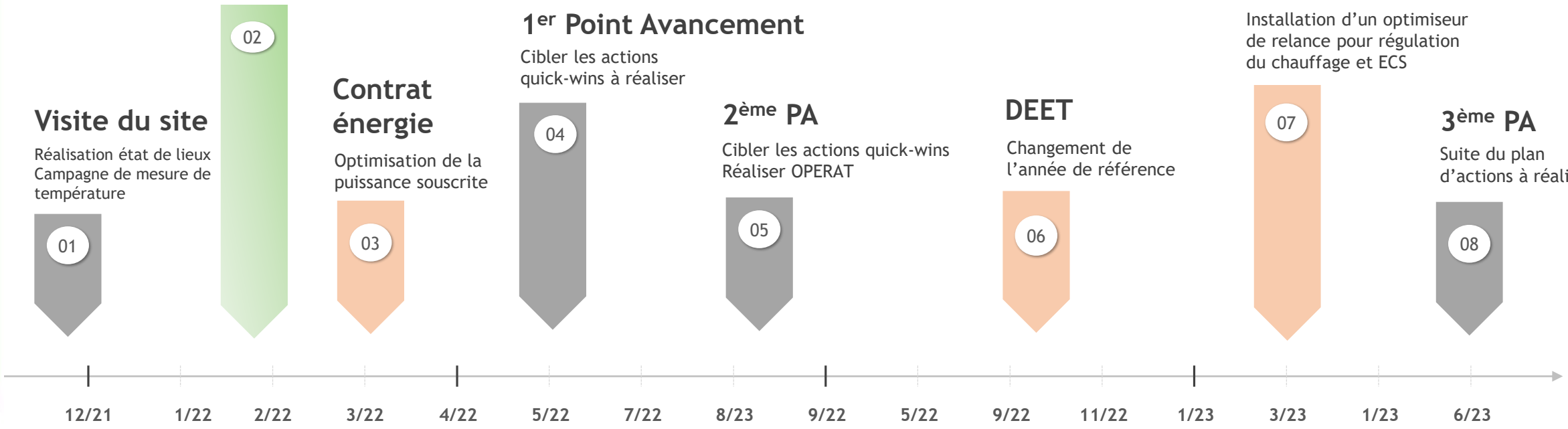
Changement de l'année de référence

## Régulation

Installation d'un optimiseur de relance pour régulation du chauffage et ECS

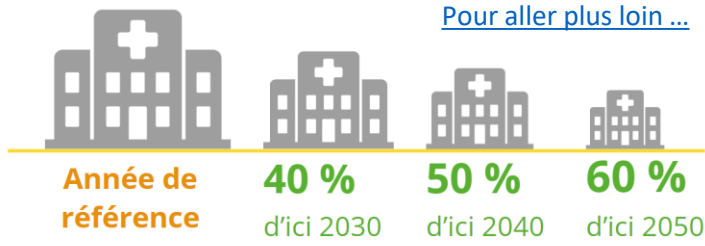
## 3<sup>ème</sup> PA

Suite du plan d'actions à réaliser



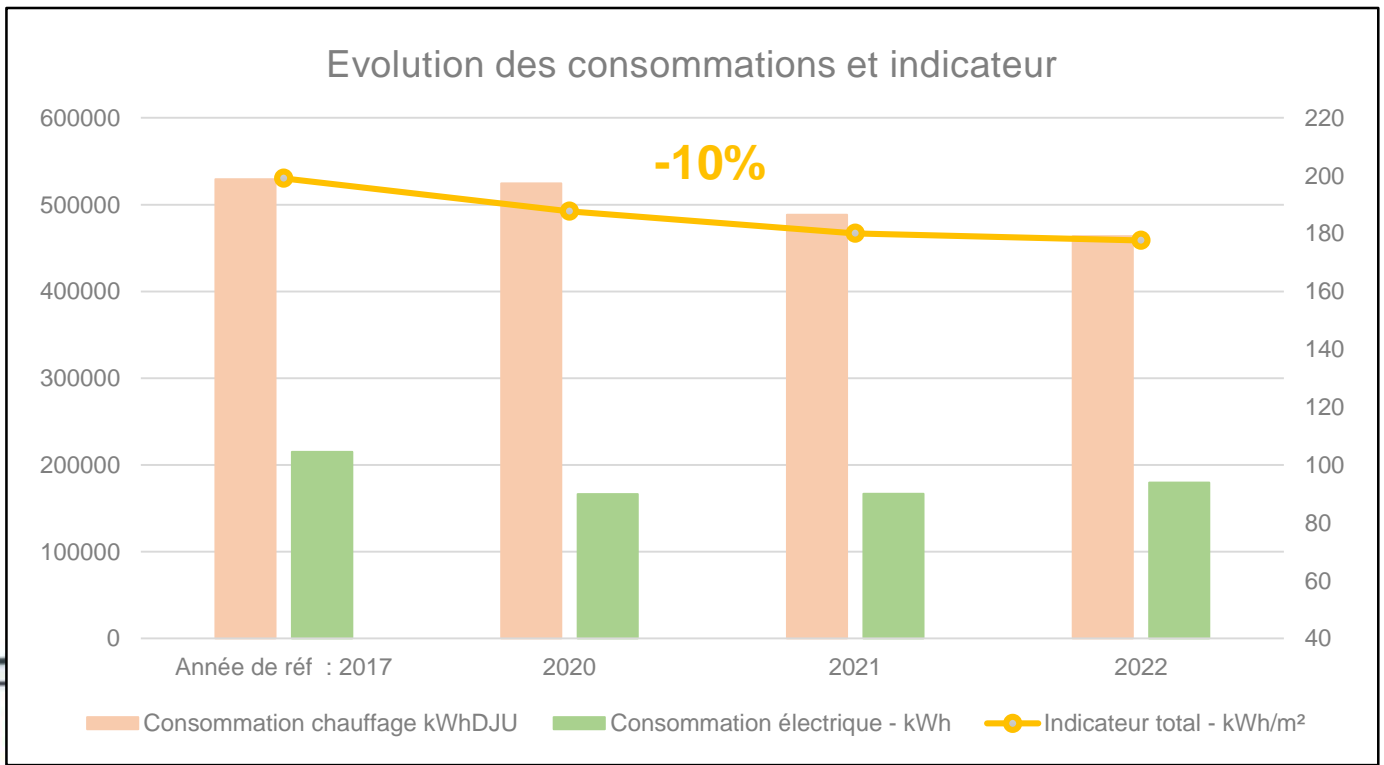


# 1er choix de l'année de référence



## CONTEXTE :

L'établissement avait l'historique des consommations énergétiques depuis l'année 2016. Nous avons donc du choisir une année de référence entre 2016 et 2019. Suite à un relamping LED réalisé à partir de 2018 nous avons choisi 2017.



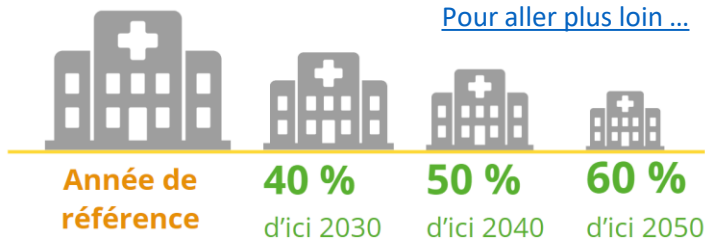
Nous constatons une baisse significative entre les consommations de l'année **2017** et **2021** :

- 23% d'économie sur les consommations d'électricité
- 8% d'économie d'énergie sur les consommations de chauffage (rigueur climatique prise en compte - DJU)
- **10% d'économie sur les consommations totales**



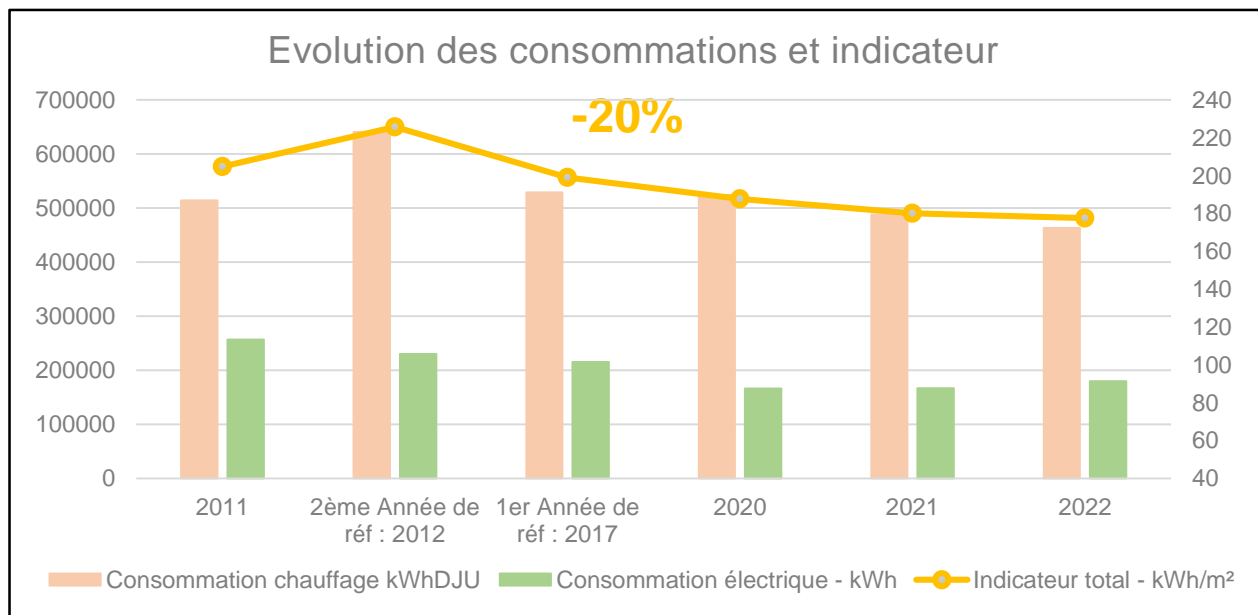


## 2<sup>ème</sup> choix de l'année de référence :



### CONTEXTE :

Lors de notre deuxième point d'avancement, nous avons évoqué la possibilité de récupérer l'historique des consommations annuels afin de conforter le bon choix de l'année de référence. Après la demande auprès du GRDF et ENEDIS, nous avons pu récupérer les consommations énergétique depuis l'année 2011.



Nous constatons une baisse encore plus significative entre les consommations de l'année **2012 et 2021** :

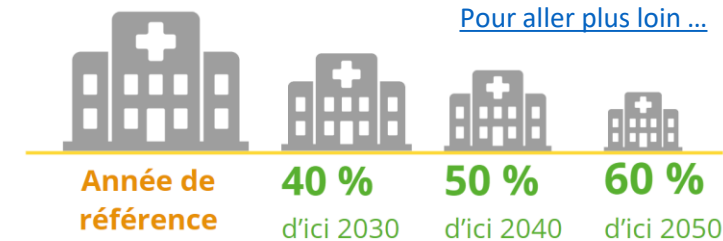
- 28% d'économie sur les consommations d'électricité
- 24% d'économie d'énergie sur les consommations de chauffage (rigueur climatique prise en compte - DJU)
- **20% d'économie sur les consommations totales**



Grâce à une sélection « judicieuse » de l'année de référence, l'établissement a réussi à réduire de 20% (au lieu de 10% avec l'année 2017) la valeur de son premier objectif.



## Pour atteindre l'objectif des 40% en 2030 !



### CONTEXTE :

L'EHPAD veut continuer à s'engager pour réduire ses dépenses énergétique et répondre aux obligations du décret tertiaire. Avec « déjà » la moitié de l'objectif 2030 atteint, l'établissement a mis en œuvre des mesures concrètes pour atteindre les -40%.

#### 1 - Installation d'une régulation technique

Pour résoudre les problèmes des cascades chaudières et avoir la possibilité de réguler les circuits de chauffage, l'établissement a installé dernièrement un « optimiseur de relance » (fiche CEE)

#### 2 - Optimiser les paramètres de régulation du chauffage

La nouvelle régulation permettra d'optimiser les paramètres de régulation (T° consigne / T° réduite / Programmation horaire) à partir d'octobre 2023. Bien qu'une campagne de mesure ait déjà été réalisée en 2021, aucune action corrective n'avait été entreprise jusqu'à présent.

#### 3 - Remplacement des volets roulants :

L'établissement a remplacé les volets roulants manuels de 50 chambres par des volets roulants en aluminium isolé. Cette initiative contribue à améliorer l'isolation et l'efficacité énergétique des espaces concernés.



# Pour aller plus loin ... : Optimisation de la puissance souscrite

## CONTEXTE :

L'établissement avait un contrat d'électricité avec une puissance souscrite de 96 KVA, cette valeur n'a jamais été dépassée. La valeur maximale atteinte était aux alentours de 70 KVA.

## REALISATION :

Après la réunion de restitution, l'établissement a contacté son fournisseur afin de faire baisser la valeur de la puissance souscrite : Passage de 96 kVA à 60 kVA.

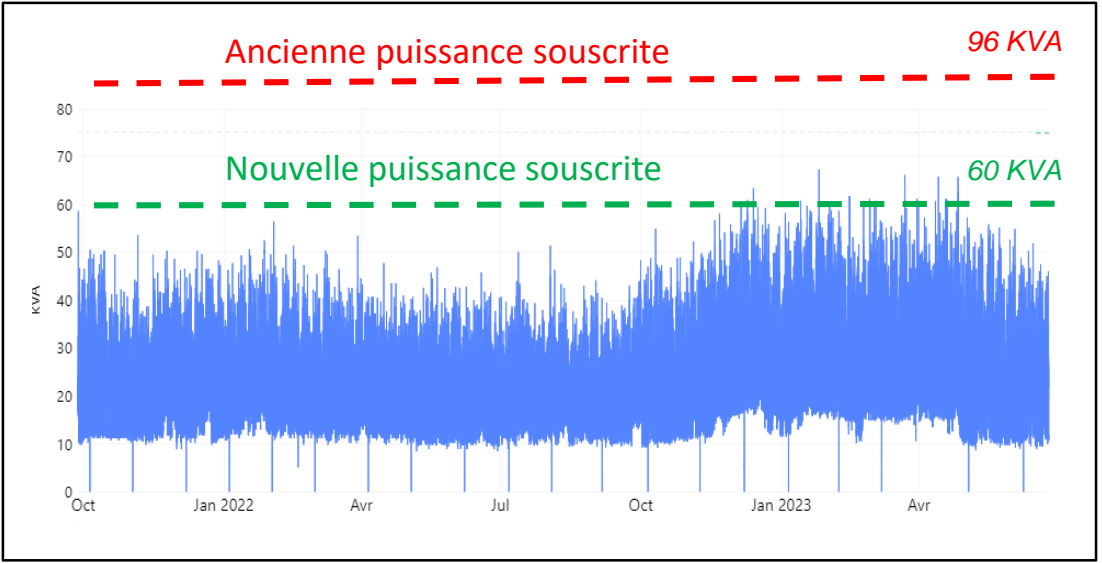


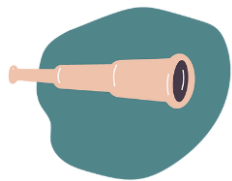
L'optimisation de la puissance souscrite par rapport à la puissance atteinte permet de faire des gains financiers directs sur le coût d'abonnement.

**Nous constatons que 30 à 40% des contrats d'électricité ne sont pas optimisés. Et le votre ?**

Dans notre cas, 60 kVA peut suffire si l'établissement n'envisage d'installer des systèmes avec des grandes puissances (bornes, climatisation, extension, ...)

[Pour aller plus loin ...](#)





# Pour aller plus loin, le dispositif ETE propose ...

## Documents



[Fiches « Retours d'expérience »](#)



[Fiches « Boîte à outils »](#)



[Webinaires « Replay & Support »](#)



[Base documentaire « Dispositif ETE »](#)

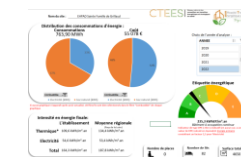
## Outils



[Parcours « Energie »](#)



[Etat des lieux & Zoning](#)



[Suivi énergétique & Indicateurs](#)

[Plan d'actions & « Quick-Wins »](#)

... pour vous informer et vous aider à structurer votre démarche d'efficacité énergétique ... !

